



## Décision de radiodiffusion CRTC 2025-309

Version PDF

Gatineau, le 20 novembre 2025

### Vidéotron Itée

L'ensemble du Canada

*Demande 2025-0345-8, reçue le 4 juillet 2025*

### Vidéotron Itée – Révocation de licence

1. Québecor Média inc., au nom de Vidéotron Itée, a demandé la révocation, avec prise d'effet le 1er janvier 2026, de la licence de radiodiffusion qu'elle détient relativement au service national sur demande (vidéo sur demande) de langue anglaise anciennement connu sous le nom de Freedom Mobile, exploité par Vidéotron Itée, laquelle licence a été renouvelée pour la dernière fois dans *VMedia – Service sur demande national – Renouvellement de licence*, Décision de radiodiffusion CRTC 2023-401, 4 décembre 2023.
2. Compte tenu de la demande du titulaire et conformément à l'alinéa 9(1)f) et au paragraphe 24(1) de la *Loi sur la radiodiffusion*, le Conseil **révoque** la licence de radiodiffusion attribuée à Vidéotron Itée pour l'entreprise susmentionnée.

Secrétaire général